

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2021/03/17/2021030824/justel>

---

Dossier numéro : 2021-03-17/03

## Titre

17 MARS 2021. - Arrêté royal relatif aux recherches à des fins généalogiques dans les actes de l'état civil et accordant l'accès à la BAEC aux Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 31-03-2021 page : 30590

Entrée en vigueur : 01-05-2021

---

## Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Définitions

Art. 1

[CHAPITRE 2.](#) - Extraits et copies des actes de l'état civil publics

Art. 2

[CHAPITRE 3.](#) - Recherches à des fins généalogiques, historiques ou scientifiques

[Section 1re.](#) - Dispositions générales

Art. 3-4

[Section 2.](#) - Recherches à des fins généalogiques

[Sous-section 1re.](#) - Des actes de l'état civil publics

Art. 5

[Sous-section 2.](#) - Des actes de l'état civil non publics

Art. 6

[CHAPITRE 4.](#) - Accès des Archives de l'Etat à la BAEC

Art. 7

[CHAPITRE 5.](#) - Modification de l'arrêté royal du 3 février 2019 fixant les modèles d'extraits et des copies d'actes de l'état civil

Art. 8

[CHAPITRE 6.](#) - Entrée en vigueur et disposition finale

Art. 9-10

---